

« Les structures existent. Par exemple  
une bicyclette, c'est une structure. »  
André Georges Haudricourt et  
la linguistique panchronique

Jean-François Bert

Université de Lausanne

---

**Résumé :** André Georges Haudricourt (1911-1996) est l'un des phonologues les plus influents de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Adeptes d'une phonologie « diachronique », ils tentèrent de transformer les habitudes « synchroniques » de la discipline dans le but d'expliquer les changements qui affectent une langue, un patois ou un dialecte.

**Mots-clés :** Haudricourt, phonologie, diachronie, Saussure, Lévi-Strauss, panchronie, linguistique, bilinguisme.

---

« D'abord sur les discussions concernant le structuralisme, je pense, tout au moins c'est mon opinion ; il est inutile de discuter avec les agrégés de philosophie, que ce soit avec Sartre, Lévi-Strauss ou même Godelier. Ils ont leur vocabulaire à eux. Quand on croit comprendre ce qu'ils disent, ils vous répondent qu'on n'a pas compris ; par conséquent il vaut mieux discuter entre gens simples et c'est pour les gens simples que j'indiquerai mon opinion sur la question de la structure.

Je crois que c'est une chose extrêmement importante dans la science moderne. C'est au moyen des notions de structure qu'on est arrivé à voir en quoi les êtres vivants se distinguent de la nature morte. C'est une question de structure moléculaire, de structure cellulaire. Dans les sciences humaines, la notion de structure nous a fait faire des progrès énormes en linguistique. Autrefois, on se contentait de parler d'organisme ou de génie de la langue au lieu de parler de sa structure. L'organisme avait évidemment des relents de vitalisme, le génie était idéaliste. Par contre, on

avait à l'esprit, plus ou moins inconsciemment, une notion simpliste de la structure : une série continue comme, par exemple, les séries continues des nombres, des mots du discours, ou bien des classements plus compliqués que l'on avait sous forme de dichotomie comme celui d'une flore botanique. Cela n'allait jamais très loin, surtout ça n'intervenait pas dans les travaux scientifiques. Les relations de causalité entre les différents niveaux étaient aperçues d'une façon tout à fait simple et schématique. C'est-à-dire un élément du niveau inférieur agissait sur un élément du niveau supérieur.

Or la notion de structure explicite des relations entre les éléments d'un même plan, d'un même niveau. Je m'explique : autrefois en linguistique on étudiait la mort de la voyelle latine "a" dans les langues romanes, ou bien on étudiait l'origine de la consonne "ch" française, c'est-à-dire qu'on prenait un élément dans un plan et l'on cherchait immédiatement ses antécédents ou ses descendants dans les autres plans chronologiques. Or le progrès consiste à étudier d'abord tous les éléments du même plan. Ces éléments ne se classent pas dans une série linéaire ni dans un schéma dichotomique, mais dans une structure, par exemple, les voyelles se structurent sous forme d'un triangle, les consonnes se structurent sous forme d'un rectangle plus ou moins appendiculé, etc.

De sorte que l'on compare en linguistique le système des voyelles latines à celui des langues romanes, ou bien on étudie la formation du système des consonnes françaises. Donc l'utilisation de la notion de structure suppose qu'on opère avec des éléments de même niveau, de même fonction.

Du reste, c'est le point de vue formaliste dans les sciences humaines qui a aidé à mettre en évidence cette notion de structure. Cette nouvelle méthode ne renverse pas absolument les anciennes. Je suis toujours d'avis qu'il faut expliquer les niveaux supérieurs pas les niveaux inférieurs, mais non pas par la relation d'un élément d'un niveau inférieur à un niveau supérieur, mais par une relation entre les deux structures, les éléments d'un niveau étant structurés et lorsqu'ils influencent un élément de l'autre niveau c'est par le moyen de la structure de ce niveau, car c'est toute la structure qui est influencée. Ce n'est donc pas un bouleversement de la pensée scientifique, ni l'utilisation de la causalité.

Cette causalité ne paraît plus comme quelque chose de plus compliqué et c'est ainsi que la notion de structure dans les sciences biologiques, en particulier a permis de répondre au finalisme des êtres vivants qui semblait contradictoire avec la causalité. C'est simplement la structuration de la matière vivante qui permet cette finalité apparente, comme l'explique la cybernétique. Il est possible que l'on trouve des choses analogues dans les sciences humaines, et c'est pourquoi la notion de structure est importante pour répondre aux différents problèmes que nous posent actuellement les sciences ».

Si cette tentative de définition inédite de la « structure » par André-Georges Haudricourt (1911-1996) nous importe, c'est qu'avec le linguiste fonctionnaliste André Martinet (1908-1999), il est celui qui œuvra sans doute le plus énergiquement à introduire en France la phonologie diachronique. Une méthode qui permet d'analyser les variations du code linguistique de chaque langue<sup>1</sup>. Dès la fin des années 1930, il découvre plusieurs nouveaux champs de questionnements. Dans la revue des *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, en 1939, il calcule le maximum de phonèmes que l'on peut disposer avec le minimum d'articulations différentes<sup>2</sup>. L'année suivante, dans le *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, il distingue des lois concrètes qui s'appliquent à des faits précis d'évolution « valables pour toutes les langues et pour toutes les époques<sup>3</sup> ». Comme le résume Jean-Claude Rivierre, durant les années 1930, si Haudricourt est d'abord un généticien spécialiste des plantes cultivées et de l'histoire des techniques, il fait des incursions brillantes en linguistique :

« [...] ses critiques contre l'enseignement de Grammont l'amènent à élaborer, seul dans son coin, ce qu'il appelle des "principes rationnels" permettant de comprendre le fonctionnement et l'évolution des langues, principes tout à fait proches de ceux que proposent au même moment les tenants de la phonologie pragoise<sup>4</sup> ».

## 1 La découverte d'une autre méthode d'analyse : la diachronie

Cette approche nouvelle, insolite, qui immédiatement soulève des résistances et de l'incompréhension de la part des autres écoles de linguistique, la phonologie diachronique que choisit de développer Haudricourt lui permet d'expliquer certains des caractères essentiels et permanents du langage humain. Pour y arriver, précise l'homme de terrain qui fera plusieurs séjours ethnographiques en Russie, en Nouvelle-Calédonie et en Extrême-Orient, il faut commencer par observer le langage dans sa fonction de communication et chercher à comprendre comment celui-ci se pratique oralement<sup>5</sup>. Nombreux sont les linguistes qui alors défendent cette position. C'est le cas d'André Martinet<sup>6</sup>, mais aussi, et dans une approche bien différente de Marcel Cohen qui, cherchant à poursuivre le geste d'Antoine Meillet de transposition à la linguistique

1. C'est ce que l'on peut apprendre en lisant, sur le site du Centre National de ressources textuelles et lexicales, l'article concernant le structuralisme : « Structuraliste, adj. et subst. attest. 1932, juill. *idées structuralistes* (N. Trubetzkoy, *op. cit.*, p. 246), 1951, 15 oct. subst. (Lettre de M. Hasselrot à M. Haudricourt, publ. par ce dernier ds *L'Année sociol.*, 3<sup>e</sup> série, 1959, p. 36 : Les *structuralistes* de l'école Hjemslév) ; de *structuralisme*, suff. *-iste*\*. » (<http://www.cnrtl.fr/definition/structuraliste>). La référence citée renvoie à l'article d'Haudricourt, « Méthode scientifique et linguistique structurale » dans lequel, très précisément, le linguiste évoque sa correspondance avec le romaniste B. Hasselrot sur la question des rapports entre structuralisme et phonologie. Haudricourt (1959).

2. Haudricourt (1939).

3. Haudricourt (1940).

4. Rivierre (2013).

5. Haudricourt (1959 : 39). On peut s'étonner de cette insistance sur l'oralité, mais Haudricourt est persuadé qu'en rester à l'écriture produit nécessairement de fausses idées sur la question du changement linguistique : « puisque l'écriture ne change pas – et ils ne voient que ce qui se passe dans l'écriture, qui n'est qu'un reflet – ils supposent que rien ne change ». Jacquesson et Haudricourt (1989 : 10).

6. La linguistique fonctionnelle d'André Martinet doit lui permettre d'articuler l'aspect social de la langue, qu'il voit comme un instrument de communication, au caractère dynamique des transformations linguistiques. Martinet fait appel à deux notions. En premier celle de neutralisation qui lui permet d'expliquer des disparitions de sons. En second, celle de rendement fonctionnel qui consiste à analyser le besoin

des principales avancées de la sociologie durkheimienne, est lui aussi convaincu que la linguistique relève en priorité d'une science sociale<sup>7</sup>.

Liée aux fonctionnalistes / structuralistes pragois et à leur conception de l'évolution linguistique, l'application de la diachronie à la phonologie consiste pour Haudricourt en une rupture avec la manière dont Saussure, et ses épigones genevois (dont Bally), cherche à établir de manière intransigeante la séparation entre diachronie et synchronie. Il est d'autant plus urgent d'élaborer une autre manière de comprendre les changements phonétiques, que certains changements restent inexpliqués, comme les « changements inconditionnés » qui ne sont pas liés directement à des causes sociales, et qui ne peuvent se comprendre, pour Haudricourt, qu'en les réinsérant dans des « systèmes » plus vastes<sup>8</sup>.

Une hypothèse que le phonologue défend en 1947 dans un diplôme de l'École Pratique des Hautes Études qu'il prépare sous la direction d'André Martinet qui, entre-temps, est devenue professeur à Columbia et l'un des principaux animateurs du Cercle linguistique de New York et de la revue *Word* à laquelle il donne une forte identité sur les questions touchant à la diachronie et à la syntaxe<sup>9</sup>. Ce premier travail académique consiste pour Haudricourt en une tentative de classification phonologique des patois romans désormais fondée sur les « structures vocaliques » et, plus particulièrement, l'existence ou non de voyelles longues<sup>10</sup> :

« Les parlers galloromans septentrionaux se distinguent essentiellement des parlers méridionaux par le traitement des voyelles longues : tandis que le provençal les conserve plus ou moins intactes, le françien les diph-tongue<sup>11</sup> ».

En s'attaquant directement aux anciennes explications données par les dialectologues, Haudricourt veut mettre en avant les effets des contacts entre ces patois, ainsi que sur l'influence des uns sur les autres, en particulier le « patois d'oï » et le « français

---

du maintien d'une opposition pour se faire comprendre, comme par exemple celle entre « an » et « on ». Une linguistique, aussi, qui insiste sur la concurrence des usages. Martinet (1955).

7. Bert (2009).

8. Haudricourt développa une première hypothèse sur l'explication de ces changements dans sa correspondance avec Martinet : « Par contre en ce qui concerne les changements "indépendants" (changement en toute position) Grammont est très faible. J'ai réfléchi depuis la dernière fois à la méthode à employer pour les expliquer. Voici celle qui me semble la meilleure. Il faut prendre chaque couple de phonème et examiner si le changement est réversible ou irréversible. J'appelle réversible un changement qui peut se faire dans un sens dans une langue et dans un autre sens dans une autre langue ». (Fonds Haudricourt, IMEC, sans date.)

9. Haudricourt est revenu sur ce moment dans sa biographie : « Martinet, partant aux États-Unis, me proposa d'assurer ses cours à sa place en me donnant la moitié de son traitement de l'EPHE. Mais Mario Roques m'interdit de continuer cet enseignement dans la salle de l'École. Accompagné de ma petite troupe d'élèves, parmi lesquels il y avait Jean Guiart, Guy Stresser-Péan, Joseph Tubiana... je me réfugiai dans une salle libre de l'École des langues orientales... Tubiana me signala que là où il logeait, au pavillon d'Indochine de la Cité Universitaire, il y avait une salle libre dans les caves. C'est dans cet endroit que je terminai mon séminaire ». Haudricourt et Dibie (1987 : 76).

10. « Comme les arguments d'ordre géographique et historique que nous venons d'avancer nous paraissent exclure toute possibilité d'explication par le substrat celtique, il ne nous reste qu'à chercher la cause profonde de la palatisation gallo-romane de /u/ dans une nouvelle direction. Conformément au principe de la comparaison structurale qui envisage des systèmes de phonèmes plutôt que des phonèmes isolés, nous examinerons d'abord un certain nombre de structures vocaliques qui accusent le même changement, dans l'espoir d'y déceler les conditions communes susceptibles d'éclairer le phénomène qui nous occupe. » Haudricourt et Juilland ([1949] 1970 : 113).

11. Haudricourt et Juilland ([1949] 1970 : 43)

de Paris » dans lequel les longueurs ont disparu (en particulier suite à la suppression du « s »). Comme il l'indique, de manière structurale, dans la conclusion de l'*Essai* :

« Lorsqu'en présence de deux dialectes de structure analogue, A connaît un changement X qu'ignore son voisin B, il s'agit de déterminer pourquoi le changement ne s'est pas produit ou propagé dans le dialecte adjacent. Le plus souvent, les linguistes cherchent à justifier ces fragmentations par des barrières ethniques, historiques ou géographiques, par l'action d'un substrat, adstrat ou superstrat, c'est-à-dire à l'aide de facteurs de nature "extra-linguistiques". La perspective structurale permet cependant de poser de tels problèmes dans des termes nouveaux. En effet, tout comme l'objet de la phonologie n'est pas constitué par des phonèmes indépendants mais par des systèmes de phonèmes, la phonologie diachronique n'étudie pas des changements isolés mais des séries de changements dans le cadre des systèmes qui les régissent<sup>12</sup> ».

Cette stricte application de la diachronie aux transformations des parlers français ne sera guère appréciée. Lors de la soutenance, le romaniste Mario Roques (1875-1961), maître d'œuvre de l'*Inventaire général de la langue française*, et le spécialiste d'onomastique Albert Dauzat (1877-1955) dénie à cette recherche, et malgré son évidente ingéniosité, une quelconque solidité scientifique. Le rapport fait l'étalage de l'incompréhension quasi totale des deux membres du jury :

« Je ne pense pas qu'il y ait grand-chose à retenir de la seconde partie de cette thèse qui se fonde sur une vue extrêmement simplifiée de phénomènes très complexes. Je me demande même s'il n'y aurait pas lieu de conseiller à l'auteur de sacrifier entièrement cette partie dont la rigueur n'est qu'apparente et dont la conclusion reste d'une généralité sans effet. Pour la première partie, je rends volontiers justice à la précision des examens et à l'habileté des combinaisons. Mais je reste très inquiet sur la valeur des conclusions tirées de documents en grandes parties sporadiques, peu homogènes et de valeurs diverses [...] il me paraît dangereux de construire des classements de dialectes sur des oppositions phoniques qui ne sont pas phonologiquement perçues sur le langage. L'on peut accorder le diplôme de l'école à M. H. pour sa précision d'analyse et sa puissance de combinaison, et si l'on veut pour l'ingéniosité de ses thèses, mais non pour la solidité de celles-ci, et pour l'utilité scientifiques de la voie qu'il a ouverte<sup>13</sup> ».

12. Haudricourt et Juilland ([1949] 1970 : 121)

13. Dibia et Haudricourt (1987 : 75). C'est face à une même incompréhension qu'a dû lutter Claude Lévi-Strauss lors de sa soutenance de thèse pour répondre aux critiques du président du jury, le sociologue Georges Davy, dont les propos ont été rapporté par la géographe Mariel Jean-Bruhnes Delamarre dans une lettre destinée à Haudricourt en 1948 : « Vous êtes un mathématicien algébriste très spécialisé – vos évidences laissent supposer une logique, un dirigisme de parenté vraiment prodigieux – les femmes sont au cours de l'échange mais elles le sont comme un objet – on les fait passer de g. à droite, puis de droite à gauche – c'est ce qui d'après vous préside aux règles du mariage – et vous permet même d'établir des formules algébriques indiquant les positions de la femme dans les structures sociales – Mais vous oubliez complètement d'une part le point de vue des classes – et d'autre part qu'un élément mystique se cache derrière l'échange ». Bert (2015 : 173-174).

## 2 1949 – l’année de la phonologie diachronique ?

La partie « historique » de ce travail pionnier donnera lieu à une publication qu’Haudricourt cosigne avec le linguiste Alphonse Juilland (1923-2000), disciple d’André Martinet, sous le titre d’*Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, en 1949 chez Klincksieck. La même année, toujours chez le même éditeur, et grâce à l’appui financier d’Haudricourt, ce sont *Les principes de phonologie* de Troubetzkoï, livre traduit par Jean Cantineau, un linguiste proche de Cohen et de Martinet, qui est également publié<sup>14</sup>.

Haudricourt étant alors en Indochine, c’est Juilland qui se charge de préciser les intuitions du mémoire de 1947. Il précise, par exemple, que si en synchronie, la partie est solidaire du tout (le phonème du système), il en va de même dans la diachronie. Un changement a nécessairement des répercussions sur l’ensemble du système qui doit, pour rétablir son équilibre, déclencher un autre changement particulier. Malgré ces éclaircissements, les quelques comptes rendus publiés font échos très directement aux critiques de Dauzat et de Roques. Le philologue belge, Louis Remacle reviendra par exemple sur « l’allure abstraite de la méthode, le caractère approximatif des unités géographiques considérées, le vague forcé de la chronologie, l’incertitude inhérente à divers faits linguistiques<sup>15</sup> ». Dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*, le livre au titre « un peu trompeur », et qui n’est pas dans l’ensemble « une réussite », est étrillé par André Burger, le spécialiste suisse de la grammaire historique du français : « La seconde partie aborde le problème de la palatisation. Les chap. VI et VII sont, à mon avis, entièrement erronés ». Il s’agit surtout de confirmer l’importance de la distinction des deux plans saussuriennes : « Cela ne signifie nullement qu’il ne soit pas légitime de se servir des nouvelles méthodes pour éclairer les faits diachroniques, mais à condition de distinguer toujours rigoureusement les deux ordres de faits, faute de quoi on s’enlisera dans les erreurs où sont tombés MM. H et J.[...] Leur tort est d’avoir choisi pour leur essai un domaine encore mal connu, où abondent les hypothèses les plus diverses et les moins fondées<sup>16</sup> ».

Réédité en 1970 chez Mouton avec une nouvelle introduction, Haudricourt cherche à démontrer l’importance de la méthode diachronique qui oblige le phonologue à prendre en considération tant les raisons structurales « internes » que les conditions de fonctionnement du langage dans les différentes communautés étudiées. C’est d’ailleurs la complexité de ce rapport entre une explication interne (structurale) et les faits de contact (sociaux, économiques, historiques, naturels) qu’il s’agit de mesurer dans le but de leur donner une plus juste place. Une place différente, en tout cas, de celle que proposent les saussuriens qui, pour Haudricourt, condensent de nombreux maux de la linguistique synchronique :

« Les structures existent. Par exemple une bicyclette, c’est une structure. Mais les forces motrices c’est la pédale. C’est le pied sur la pédale qui fait marcher le truc. [...] Imaginez, comme le dit cet imbécile de Saussure,

14. Bert (2011a).

15. Remacle (1951).

16. Burger (1949 : 66-67). Sur le côté « rebelle » des thèses d’Haudricourt, mais aussi leur actualité, Léo et Dell’Aquila (2010).

qu'il faut faire la linguistique pour elle-même. Mais, ça n'a pas de sens. Ça tourne en rond. Alors ça, ça me semble incompréhensible. Je ne connais pas la mentalité des gens qui sont croyants à ces choses-là. Ils me semblent être des idiots<sup>17</sup> ».

L'opposition classique entre « fonction » et « histoire » ne tient pas comme le précise Haudricourt, il faut considérer l'évolution des structures et donc réfléchir, ensemble, à la dynamique mais aussi à la mobilité des systèmes, des structures fonctionnelles. L'intérêt n'est pas la synchronie en tant que telle, mais le passage d'une synchronie à une autre :

« Comment définiriez-vous la synchronie et la diachronie, et quel est le rapport entre les deux ? – C'est le rapport entre une photo et un film de cinéma. Il y a l'image qui meurt et l'image qui ne meurt pas. Comment peut-on avoir un film ? C'est toute une question d'avoir une série de photos dans le temps. C'est pour ça, à mon avis, que la diachronie suppose une synchronie de départ et une synchronie d'arrivée. Il n'y a pas de distinction à faire. Le temps, c'est la seule variable<sup>18</sup> ».

Il ne s'agit donc pas de choisir le présent contre le passé, l'immobile contre l'évolutif et la transformation. Il faut s'interroger sur les conditions du changement et pas le nier.

### 3 La phonologie panchronique : un structuralisme dynamique

C'est avec le terme de « panchronie<sup>19</sup> » qu'Haudricourt tente une dernière fois d'affirmer cette indispensable conciliation entre synchronie et diachronie qui seule permet d'établir à la fois des règles typologiques qui concernent l'évolution des langues, et de chercher dans l'histoire l'explication des types de systèmes phonologiques répertoriés dans la synchronie<sup>20</sup>. Dans un ouvrage co-écrit avec Claude Hagège, et poursuivant le programme qu'il avait énoncé une première fois en 1940, Haudricourt s'efforce de poser de nouvelles distinctions entre les « causes » et les « conditions » des changements phonologiques, non pas à partir de faits particuliers, mais de l'évolution de systèmes structurés. Comme le rappelle Denise François : « Il n'oppose pas des systèmes synchroniques à des faits évolutifs, mais s'efforce de dégager les raisons de la constante mobilité des systèmes. Cette juste conception de la dynamique du langage lui permet d'éviter le contre-sens post-saussurien consistant à opposer fonction et histoire<sup>21</sup> ». Le « panchronisme » d'Haudricourt consiste à se libérer des *a priori* saussuriens

17. Haudricourt, Swiggers, Dessein (1997 : 246).

18. Haudricourt, Swiggers, Dessein (1997 : 251).

19. Martinet utilise ce terme en 1949 dans sa préface de *l'Essai* : « Un jour viendra sans doute où l'on pourra, sur la base de l'expérience acquise en ces matières, se permettre d'énoncer tout un ensemble de lois panchroniques du type de celles qu'a déjà proposées M. Haudricourt, l'un des auteurs du présent ouvrage. » Martinet (1970 : 9).

20. Une idée qui renvoie aussi pour Haudricourt à la théorie de l'évolution en biologie dont il était un familier pour avoir débuté sa carrière de recherche au CNRS comme naturaliste. Bensa (2011) ; Bert (2011b).

21. François (1973 : 31).

concernant le fonctionnement de la langue. Mais il est aussi une manière de mettre en question la façon dont Martinet pense la place des facteurs externes de contact entre population. Pour Haudricourt, son explication, parfois trop rigide, ne permet pas de voir le rôle moteur du bilinguisme et particulièrement du bilinguisme égalitaire avec ses emprunts, ses mélanges et la manière dont, au final, il définit l'identité d'un groupe<sup>22</sup>.

Comme en 1947, puis en 1949 et en 1970, Haudricourt continue encore de se désoler du « peu » de conséquences de la diachronie sur les recherches phonologiques. Il n'a alors aucun doute sur la résistance de certains linguistes qui n'ont pas su s'ouvrir à la dimension empirique de ce type de recherche et qui ont décidé de s'enfermer dans la description interne d'un système autonome sans prendre en compte les questions des changements qui affectent le système, de l'action des langues les unes sur les autres, ou encore de l'histoire des différents états de la langue. Il ne cesse pourtant d'illustrer les nombreux bénéfices qu'une telle prise en compte peut permettre :

« Un exemple amusant, c'est la Nouvelle-Calédonie. Vous avez les Îles Loyauté. M. Gamkrelidze, le structuraliste géorgien, m'avait demandé : "Comment expliquez-vous que la proportion entre sonores et sourdes soit anormale aux Îles Loyauté ?" C'est simple, les Îles avaient, comme toutes les langues des voisins, des prénasalisées et des orales. Ils ont été convertis par les Anglais. Ces Anglais prononçaient les prénasalisées comme des nasales. Alors, à ce moment-là, ils ont obtenu cette anomalie phonologique, que les sonores soient plus fréquentes que les sourdes. Voilà, c'est l'inverse parce que les sonores sont des anciennes prénasalisées. Alors, l'influence sociale des missionnaires . . . Influence telle que les gens ont abandonné leur prononciation pour celle des Anglais<sup>23</sup> ».

Cette résistance avait également été relevée par Martinet. En 1949, dans sa préface de l'*Essai*, s'il rappelle que la méthode d'Haudricourt consiste, dans le cas des parlers gallo-romans, à comparer des structures phonologiques entre elles et à « interpréter les changements qui atteignent l'ensemble des réalisations comme le résultat de la pression exercée par des facteurs externes en vue de la réaction déclenchée par les conditions internes qui caractérisent les systèmes en cause », il s'agit aussi avec ce texte de « combat » de « convaincre » les plus réticents, et de « dépasser » les carences de l'enseignement de Saussure<sup>24</sup>.

On peut aujourd'hui proposer quelques éléments de réflexion pour comprendre le relatif non-effet de la linguistique diachronique d'Haudricourt. En premier, l'aversion qu'il exprime parfois brutalement pour la rigidité des thèses saussuriennes a été un élément structurant de sa marginalité dans le champ de la linguistique classique. Sa violente critique de l'approche de Chomsky aura d'ailleurs les mêmes effets sur sa réception

22. Mazaudon et Michailovsky (2007).

23. Haudricourt, Swiggers, Dessein (1997 : 252-253).

24. Martinet (1970 : 8). Dans une seconde préface qu'il ajoute à l'édition de 1970, Martinet revient sur le peu d'effet des méthodes structuralistes dans le domaine des romanistes. Il note en particulier l'absence d'une véritable « école », mais aussi le fait que la « loi de l'offre et de la demande » pousse les linguistes structuraux à aller encore du côté de la synchronie. Martinet ([1949] 1970 : 12).



outré-Atlantique<sup>25</sup>. Au-delà des critiques *ad hominem*, on peut relever que sa « méthode » panchronique demande surtout le développement d'un appareillage important et coûteux. Le linguiste doit posséder d'importantes statistiques sur les phonèmes et leur fréquence dans une langue donnée<sup>26</sup>. À cela s'ajoute des contraintes sur la récolte des informations phonologiques et l'obligation de développer des systèmes d'enquêtes spécifiques :

« Il faut que la prononciation soit de langue maternelle, autrement vous apprenez une autre langue avec les phonèmes de votre langue maternelle. Dans les régions aptoises le français est simplifié puisqu'il y est étranger ; et ensuite, si vous parlez patois avec ce français simplifié, ce n'est plus valable<sup>27</sup> ».

Pour Haudricourt, un dialecte parlé par quelques dizaines de personnes ne peut pas s'aborder comme une langue. Il n'évolue pas de la même manière puisque cette évolution résulte du nombre des locuteurs qui continuent de la parler. Tout ces points obligent donc le linguiste à prendre en compte tant les circonstances « enrichissantes en phonèmes », comme le bilinguisme, que les circonstances « appauvrissantes », ce qu'Haudricourt nomme le bilinguisme égalitaire entre populations voisines qui sont régulièrement en contact, alliées par des échanges et des relations matrimoniales. Dans ce cas de figure :

« L'enrichissement ou l'appauvrissement en phonèmes d'une langue semble donc en relation avec l'importance du nombre de bilingues, qui est lui-même fonction des relations de réciprocité avec les sociétés voisines et des dimensions absolues du groupe : pour un petit groupe, toute la population est frontalière, donc bilingue ; plus le groupe est important, plus la proportion des frontaliers diminue<sup>28</sup> ».

Cette proposition renvoie à une discussion qu'Haudricourt avait engagée au début des années 1950 avec Claude Lévi-Strauss. Dans un article co-écrit avec le sociologue Georges Granai pour les *Cahiers internationaux de sociologie*<sup>29</sup>, Haudricourt reprocha à l'anthropologue d'étendre à l'ensemble des comportements sociaux la méthode

25. « C'est une grosse blague, n'est-ce pas ? Le chomskisme, c'est une autre erreur, mais aussi grave à mon avis, c'est de penser, c'est de se contenter d'explications verbales, c'est-à-dire, qui n'ont pour moi pas de sens. Mais ça se situe dans l'esprit, les conditions de ceci, les conditions de cela. Mais au lieu de rendre compte des causes, ils disent des règles. » Haudricourt, Swiggers, Dessein (1997 : 268).

26. Pour la phonologie panchronique, les informations rassemblées par Haudricourt et Hagège recouvrent près de 400 langues.

27. Jacquesson, Haudricourt (1989 : 13). Haudricourt a fait état à de nombreuses reprises de l'importance de posséder un bon questionnaire de phonologie, comme dans sa correspondance de la fin avec André Martinet : « Je m'aperçois en lisant votre questionnaire que je n'ai pas pour le français le même système phonologique que vous. Vous distinguez rat et raz, là et las pour moi se sont des homonymes, leur A est celui de : mâle, pâte. Vous distinguez le E de brebis et le EU de feu, pour moi c'est exactement le même phonème. Enfin vous distinguez IN et UN. Pour moi brin et brun sont absolument homonyme et c'est assez tardivement que je me suis aperçu qu'il y avait des gens qui les distinguait. Je ne suis sans doute qu'un sinistre barbare qui ne sait pas sa langue maternelle, mais il y a sans doute plus d'une Parisien ou d'un Picard qui soit dans mon cas. Je pense donc que la personne qui répond au questionnaire devrait d'abord exposer la phonologie de son français avant d'exposer la phonologie de son patois. On trouverait peut-être ainsi l'explication des différences de prononciation du français par l'influence de la phonologie du patois. » (Fonds Haudricourt, IMEC, s. d.)

28. Haudricourt (1961).

29. Haudricourt et Granai (1955).

linguistique. En opérant une distinction entre la linguistique comme « science de la langue », et la science du langage qui est autre chose que la linguistique, les deux auteurs cherchaient à insister sur l'autonomie de la langue et l'illégitimité d'étendre à l'ensemble du monde social une méthode inspirée par la linguistique. Lévi-Strauss leur répondit dans le premier volume de son *Anthropologie structurale*, rappelant n'avoir jamais voulu confondre les deux choses mais seulement « introduire dans nos disciplines des modes de raisonnement rigoureux<sup>30</sup> ». C'est dans sa longue réponse qu'il s'interroge sur les explications par le nombre d'individus parlant une langue :

« Il me semble, au contraire, possible de poser a priori que les “grandes langues” et les “petites langues” doivent manifester, dans leur structure et leur rythme d'évolution, non seulement l'étendue de la circonscription qu'elles régissent, mais aussi la présence. À leurs frontières, de circonscriptions linguistiques d'un autre ordre de grandeur que la leur<sup>31</sup> ».

Une hypothèse qu'Haudricourt aura à cœur de préciser en revenant sur les effets directs du bilinguisme dans un article qu'il publiera, à la demande de Lévi-Strauss d'ailleurs, dans le premier numéro de la revue *L'Homme* en 1961.

## Bibliographie

- BENSA, A. (2011), « André-Georges Haudricourt, un matérialiste conséquent », in BARBE, N. et BERT, J.-Fr., *Penser le concret. André Leroi-Gourhan, André-Georges Haudricourt, Charles Parain*, Créaphis, Paris, p. 209-227.
- BERT, J.-Fr. (2009), « Marcel Cohen et André Georges Haudricourt : un regard singulier sur la linguistique. », *Langage et société*, 2, n° 128, p. 77-97.
- (2011a), « Archives d'une édition : les principes de phonologie. Le cas de la correspondance entre Jean Cantineau et André-George Haudricourt », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 1, n° 24, p. 209-222.
- (2011b), « Comment devient-on ethnologue. Le cas Haudricourt », in in BARBE, N. et BERT, J.-Fr., *Penser le concret. André Leroi-Gourhan, André-Georges Haudricourt, Charles Parain*, Créaphis, Paris, p. 57-68.
- (2015), « À propos de la lettre de Mariel Jean-Brunhes Delamarre à André-Georges Haudricourt du 20 juin 1948 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 27, p. 169-186.
- BURGER, A. (1949), « Essai pour une histoire structurale du phonétisme français », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 8, p. 64-67.
- FRANÇOIS, D. (1973), « Haudricourt, linguiste : le langage traité comme fait social », *La Pensée*, n° 71.
- HAUDRICOURT, A. G. (1939), « Quelques principes de phonologie historique », TCLP, VIII, p. 270-272 [rééd. dans *Problèmes de phonologie diachronique*, SELAF, 1972, p. 47-50].
- (1940), « Méthode pour obtenir des lois concrètes en linguistique générale », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 41 (1), pp. 70-74.
- (1959), « Méthode scientifique et linguistique structurale », *L'Année sociologique*, p. 31-48.
- (1961), « Richesse en phonèmes et richesse en locuteurs », *L'Homme*, t. 1, n° 1, p. 5-10.
- HAUDRICOURT, A. G ET JUILLAND, A. ([1949] 1970), *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Paris, Klincksieck. Seconde édition révisée, avec une nouvelle préface de A. Martinet, The Hague / Paris, Mouton (Janua Linguarum, Series Practica, 115).
- HAUDRICOURT, A. G. et GRANAI, G. (1955), « Linguistique et sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, n. s., XIX, pp. 114-29.

30. Lévi-Strauss (1974 : 102).

31. Lévi-Strauss (1974 : 106).

- HAUDRICOURT, A. G. et HAGEGE, C. (1978), *La phonologie panchronique. Comment les sons changent dans les langues*, PUF, Paris.
- HAUDRICOURT, A. G. et DIBIE, P. (1987), *Les pieds sur terre*, Éditions A.-M. Métailié, Paris, 1987.
- HAUDRICOURT, A. G. et JACQUESSON, Fr. (1989), « Propos de André-Georges Haudricourt », *Médiévales*, n° 16-17, 1989.
- HAUDRICOURT, A. G., SWIGGERS, P. et DESSEIN, W. (1997), « Les conditions d'apparition et de disparition, c'est ça, à mon avis, le scientifique [entretien avec André-Georges Haudricourt] », *Languages and linguists : Aims, Perspectives, and Duties of Linguistics*, Peeters, Leuven, vol. 9.
- LEONARD, J.-L. et DELL'AQUILA, V. (2010), « Haudricourt et Juilland, 1949 revisité : perspectives géolinguistiques et post-structuralistes sur le consonnantique Sarde centre-septentrional », 26<sup>e</sup> Congrès international de linguistique romane, section 1, Valencia, 6-11 septembre, *Phonologie diachronique*, p. 716-728.
- LEVI-STRAUSS, Cl. ([1958] 1974), *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- MARTINET, A. (1955), *Économie des changements phonétiques*, Francke, Berne.
- MAZAUDON, M. et MICHAÏLOVSKY, B. (2007), « La phonologie panchronique aujourd'hui : quelques repères », in FERNANDEZ-VEST, M. M. J., *Combat pour les langues du monde*, L'Harmattan, Paris, p. 351-362.
- REMACLE, L. (1951), « Haudricourt (A. G.) et Juilland (A. G.). *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 29, fasc. 2-3, p. 528-532.
- RIVIERRE, J.-Cl. (2011), « André-Georges Haudricourt et la phonologie : la phonologie panchronique en perspective », *Le Portique* [en ligne], 27 | 2011. Consulté le 9 mai 2016. URL : <http://leportique.revues.org/2534>.

